

NOVEMBRE 2015

# Une question juridique ?



travail

Consultez gratuitement  
en Haute-Garonne,  
des avocats, notaires,  
huissiers de justice.



consommation

logement



divorce



séparation



écoute

conseil

confidentialité



**CDAD**

Conseil Départemental  
de l'Accès au Droit  
de la Haute-Garonne

[www.cdad-hautegaronne.justice.fr](http://www.cdad-hautegaronne.justice.fr)

# CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES

## AVOCATS

### **Droit de la famille, divorce, séparation, droit de visite...**

#### **● Tribunal de grande instance de Toulouse**

2, allées J. Guesde.

Sans rendez-vous, les mardis et vendredis matin de 8 h 30 à 12 h 30.

Tél. : 05 61 33 70 00 - 05 61 33 70 90.

### **Droit de la consommation, logement, surendettement,...**

#### **● Tribunal d'instance de Toulouse**

40, avenue Camille Pujol.

Sur rendez-vous, les lundis et mercredis de 13 h 30 à 16 h 30.

Tél. : 05 34 31 79 78 / 79 79.

### **Droit administratif**

#### **● Tribunal administratif**

68, rue Raymond IV, Toulouse.

Sur rendez-vous, un vendredi toutes les 3 semaines de 14 h à 17 h.

Tél. : 05 62 73 57 41.

### **Droit du travail**

#### **● Conseil des prud'hommes de Toulouse**

6, rue Deville.

Sur rendez-vous, le mardi de 13 h 30 à 16 h 30 et le vendredi matin de 9 h à 12 h.

Tél. : 05 62 30 55 70.

#### **🏠 Maison de Justice et du Droit de la Reynerie**

2, impasse Abbé Salvat.

Sur rendez-vous, le 1<sup>er</sup> lundi du mois de 14 h à 17 h. Tél. : 05 61 43 06 94.

#### **🏠 Maison de Justice et du Droit de Toulouse-Nord**

217, avenue de Fronton.

Sur rendez-vous, le 3<sup>ème</sup> lundi du mois de 14 h à 17 h. Tél. : 05 34 42 29 50.

#### **🏠 Maison de Justice et du Droit de Tournefeuille**

7, rue Paul Valéry. Sur rendez-vous, le 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 14 h à 17 h.

Tél. : 05 61 78 69 18.



## NOTAIRES

> Successions, actes de notoriété, donations > Pacs > Tutelles...

#### **● Chambre interdépartementale des notaires de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn et du Tarn-et-Garonne**

51, rue Raymond IV, Toulouse.

Sur rendez-vous, le mercredi de 14 h à 17 h.

Tél. : 05 62 73 58 68.

#### **● Tribunal de grande instance de Toulouse**

2, allées J. Guesde.

Permanences notaires droit de la famille : conséquences matérielles séparation, divorce...

Sur rendez-vous, le 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 9 h à 12 h. Tél. : 05 62 73 58 68.

**● Tribunal d'instance de Toulouse**

40, av. Camille Pujol.

Sur rendez-vous, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> mardis  
du mois de 9 h à 12 h.

Tél. : 05 34 31 79 78 / 79 79.

**▲ Point d'accès au droit renforcé  
de Ramonville**

Maison communale de la solidarité.

18, place Marnac.

Sur rendez-vous, le dernier vendredi  
du mois de 14 h à 17 h.

Tél. : 05 62 24 09 07.

**● Tribunal de grande instance  
de Saint-Gaudens**

Palais de Justice.

Sur rendez-vous, le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois  
de 13 h 45 à 16 h 45.

Tél. : 05 62 73 58 68.



## HUISSIERS DE JUSTICE

- > Signification des actes de procédure > Exécution des décisions de justice
- > Recouvrement des créances > Établissement de constats...

**● Tribunal d'instance de Toulouse**

40, avenue Camille Pujol.

Sur rendez-vous, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis  
du mois de 13 h 30 à 16 h 30.

Tél. : 05 34 31 79 78 / 79 79.

**▲ Point d'accès au droit renforcé  
de Muret**

1, avenue de l'Europe.

Sur rendez-vous, le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois  
de 9 h à 11 h.

Tél. : 05 61 51 90 50.

**▲ Point d'accès au droit renforcé  
de Ramonville**

Maison communale de la solidarité

18, place Marnac.

Sur rendez-vous, le 1<sup>er</sup> lundi du mois  
de 14 h à 16 h.

Tél. : 05 62 24 09 07.

**● Tribunal de grande instance  
de Saint-Gaudens**

Palais de Justice.

Sur rendez-vous, le 1<sup>er</sup> mercredi du mois  
de 9 h à 11 h.

Tél. : 05 61 33 70 90.

**● CCAS de Revel**

Boulevard Jean Jaurès.

Sur rendez-vous, 1 permanence tous  
les 2 mois : le 1<sup>er</sup> vendredi des mois pairs  
de 9 h à 11 h.

Tél. : 05 62 71 32 71.

**● Mairie de Villemur-sur-Tarn**

Place Charles Ourgaut.

Sur rendez-vous, 1 mois sur deux :  
le 2<sup>ème</sup> mardi des mois impairs,  
de 14 h 30 à 16 h 30.

Tél. : 05 61 37 61 20.



# CONSULTATIONS GÉNÉRALISTES

## AVOCATS

> Tous les domaines du droit :  
famille, travail, consommation, logement, surendettement...

### TOULOUSE

● **C.C.A.S.**

2, bis rue de Belfort.  
Sur rendez-vous, le mardi de 9 h à 12 h.  
Tél. : 05 61 58 85 85.

● **Maison de la citoyenneté secteur nord**

4, place du marché aux cochons.  
Sur rendez-vous, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis  
du mois de 9 h à 11 h. Tél. : 05 31 22 97 00.

● **Maison de la citoyenneté secteur centre**

5, rue Paul Mériel  
Sur rendez-vous, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis  
du mois de 9 h à 11 h. Tél. : 05 31 22 95 00.

● **Maison de la citoyenneté secteur sud-est**

81, rue saint Roch.  
Sur rendez-vous, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis  
du mois de 8 h 30 à 10 h 30. Tél. : 05 67 73 82 71.

● **Maison de la citoyenneté secteur est**

8 bis, avenue du parc.  
Sur rendez-vous, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis  
du mois de 9 h à 11 h. Tél. : 05 31 22 93 00.

● **Maison de la citoyenneté Rive gauche**

20, place Jean Diebold.  
Sur rendez-vous, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis  
du mois de 9 h à 11 h. Tél. : 05 31 22 91 30.

● **Mairie annexe Saint-Simon**

1, place de l'église.  
Sur rendez-vous, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis  
du mois de 9 h à 11 h. Tél. : 05 31 22 96 44.

■ **Maison de justice et du droit  
de la Reynerie**

2, impasse Abbé Salvat.  
Sur rendez-vous, les lundis et mardis  
de 14 h à 17 h et les vendredis de 9 h à 12 h.  
Tél. : 05 61 43 06 94.

■ **Maison de justice et du droit  
de Toulouse-Nord**

217, avenue de Fronton.  
Sur rendez-vous, les lundis et jeudis  
de 14 h à 17 h et les mercredis de 9 h à 12 h.  
Tél. : 05 34 42 29 50.

### HORS TOULOUSE

● **C.C.A.S. Auterive**

24, allée du Ramier.  
Sur rendez-vous, le 1<sup>er</sup> mercredi du mois,  
de 9 h à 12 h. Tél. : 05 34 26 44 44.

● **Bagnères de Luchon**

Mairie. 23, allées d'Etigny.  
Sans rendez-vous, le 1<sup>er</sup> mercredi du mois,  
de 9 h à 12 h.  
Tél. : 05 61 94 68 68.

● **Balma**

• **Espace Cézanne**  
19, rue Paul Cézanne.  
Sur rendez-vous, le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois  
de 16 h à 19 h. Tél. : 05 62 18 86 95.

• **Espace Cyprié**

2, esplanade du Cyprié.  
Sur rendez-vous, le 4<sup>ème</sup> mercredi du mois  
de 16 h à 19 h. Tél. : 05 62 18 86 95.

● **Blagnac**

Mairie. 1, place Jean-Louis Puig.  
Sur rendez-vous, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis  
du mois de 14 h à 17 h. Tél. : 05 61 71 72 00.

● **Boulogne-sur-Gesse**

Mairie. Place de la Mairie.  
Sans rendez-vous, le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois,  
de 9 h à 11 h. Tél. : 05 61 88 20 38.

● **Carbonne**

Mairie. Place Jules Ferry.  
Sur rendez-vous, le 1<sup>er</sup> lundi du mois  
de 14 h à 17 h. Tél. : 05 61 87 80 03.

● **Caraman**

Communauté de communes Cœur Lauragais.  
7, avenue du 8 mai 1945.  
Sur rendez-vous, le 1<sup>er</sup> jeudi du mois,  
tous les 2 mois, de 10 h à 12 h.  
Tél. : 05 62 18 42 80.

● **Castanet-Tolosan**

Maison des solidarités. 2, rue du Stade.  
Sans rendez-vous, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois  
de 9 h à 12 h. Tél. : 05 34 66 73 10.

### ● Colomiers

Mairie. 1, place Alex Raymond.  
Sur rendez-vous, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis  
du mois de 9 h à 12 h. Tél. : 05 61 15 22 22.

### ● Cornebarrieu

Service de l'action sociale. Espace social  
du Languedoc, place du Languedoc.  
Sans rendez-vous, un samedi par mois  
de 9 h à 12 h.  
Tél. : 05 62 13 43 93 - 05 62 13 43 95.

### ● Escalquens

Maison de la Solidarité : C.C.A.S.  
Bâtiment de Loustal.  
Sur rendez-vous, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis  
du mois de 17 h à 19 h. Tél. : 05 62 71 56 78.

### ● Fronton

Mairie, maison Séguier. 51, av. Adrien Escudier.  
Sur rendez-vous, le 2<sup>ème</sup> lundi du mois,  
de 15 h à 18 h. Tél. : 05 62 79 92 10.

### ● Frouzins

Mairie. 1, place Hôtel de Ville.  
Sur rendez-vous, le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois,  
de 9 h à 12 h. Tél. : 05 34 47 06 50.

### ● Grenade-sur-Garonne

Communauté de communes de Save  
et Garonne, rue des Pyrénées.  
Sur rendez-vous, le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois,  
de 14 h à 17 h. Tél. : 05 61 82 85 55.

### ● Labège

Mairie. Rue de la Croix Rose.  
Sur rendez-vous, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis  
du mois de 14 h 30 à 16 h 30.  
Tél. : 05 62 24 44 44.

### ● Lacroix-Falgarde

Mairie. Avenue des Pyrénées.  
Sur rendez-vous, le 3<sup>ème</sup> vendredi du mois  
de 14 h 30 à 16 h 30. Tél. : 05 61 76 24 95.

### ● Le Fousseret

Mairie. 1, rue de la Tour.  
Sans rendez-vous, le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois,  
de 9 h à 12 h. Tél. : 05 61 98 50 10.

### ● Montgiscard

CIAS secteur Sud.  
SIVOS des portes du Lauragais.  
En Rouzaud, RD 813.  
Sans rendez-vous, le 2<sup>ème</sup> mercredi  
du mois, de 9 h à 11 h. Tél. : 05 62 71 74 54.

### ▲ Point d'accès au droit renforcé de Muret

C.C.A.S de Muret. 1, avenue de l'Europe.  
Sur rendez-vous, le mercredi après-midi  
de 14 h à 17 h. Tél. : 05 61 51 90 50.

### ● Quint-Fonsegrives

Mairie. Place de la Mairie.  
Sur rendez-vous, le dernier samedi du mois  
de 9 h à 11 h. Tél. : 05 61 24 92 49.

### ▲ Point d'accès au droit renforcé de Ramonville

Maison Communale de la Solidarité.  
18, place Marnac.  
- Sans rendez-vous, le 1<sup>er</sup> mercredi du mois  
de 14 h à 17 h,  
- Sur rendez-vous, le 3<sup>ème</sup> samedi du mois  
de 9 h à 12 h. Tél. : 05 62 24 09 07.

### ● Saint-Gaudens

Tribunal de grande instance de Saint-Gaudens.  
- Sans rendez-vous, les jeudis de 9 h à 12 h  
et de 13 h 45 à 16 h 45.  
Tél. : 05 61 89 80 50.

### ● Saint-Geniès-Bellevue

Mairie. 25, rue principale.  
Sur rendez-vous, le 1<sup>er</sup> samedi du mois  
de 9 h à 12 h. Tél. : 05 62 89 00 00.

### ■ Maison de justice et du droit de Tournefeuille

7, rue Paul Valéry.  
Sur rendez-vous, les lundis et jeudis  
de 14 h à 17 h. Tél. : 05 61 78 69 18.

### ● Villemur-sur-Tarn

Mairie. Place Charles Orgaut.  
Sur rendez-vous, tous les samedis  
de 9 h à 12 h. Tél. : 05 61 37 61 20.

# PRÉCISIONS UTILES

Les points d'accès au droit, mis en place par le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) de la Haute-Garonne **avec le soutien financier de l'État, des collectivités territoriales, des auxiliaires de justice et en partenariat avec le secteur associatif**, sont des lieux d'accueil, d'information et d'orientation pour toute personne confrontée à des questions ou à des difficultés d'ordre juridique.

**Pour vous renseigner sur vos droits et vos obligations et vous orienter dans vos démarches, des consultations juridiques gratuites vous sont proposées par des :**

## AVOCATS

Les **CONSULTATIONS GÉNÉRALISTES**, concernent tous les domaines du droit. Vous pouvez également bénéficier de **CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES** en matière de :

- droit de la famille (séparation, divorce, autorité parentale, pension alimentaire...),
- droit du travail (litiges concernant un salarié et un employeur, contrat de travail...),
- droit de la consommation, droit du logement et surendettement (caution, dépôt de garantie, loyer, prêt impayé, téléphonie, surendettement...),
- droit administratif.

**Reportez-vous aux rubriques consultations généralistes et spécialisées AVOCATS.**

## NOTAIRES

Elles concernent :

- les successions, actes de notoriété, donations, acquisitions immobilières,
- le pacs,
- les tutelles,
- les conséquences matérielles du divorce...

**Reportez-vous à la rubrique consultations spécialisées NOTAIRES**

## HUISSIERS DE JUSTICE

Elles concernent :

- la signification des actes de procédure,
- l'exécution des décisions de justice,
- le recouvrement des créances (pension alimentaire, chèque sans provision),
- l'établissement de constats,
- voies d'exécution (saisies...) ...

**Reportez-vous à la rubrique consultations spécialisées HUISSIERS DE JUSTICE**



## MAISONS DE JUSTICE ET DU DROIT

### > 3 MAISONS DE JUSTICE ET DU DROIT EN HAUTE-GARONNE

C'est un lieu de proximité pour les usagers qui propose des permanences gratuites :

- **d'avocats généralistes et spécialisés,**
- **de conciliateurs de justice et de médiateurs civils,**
- **du secteur associatif** (droit des mineurs et des jeunes majeurs, droit du logement...),
- **du service d'aide aux victimes** (information, accompagnement...),
- **du délégué du procureur de la République** pour des faits de discrimination de toute nature,
- **du délégué du défenseur des droits**, en cas de litiges entre particuliers et administration, défense des droits de l'enfant et lutte contre les discriminations,
- **de mandataires judiciaires aux**

**majeurs protégés** (informations pratiques aux tuteurs familiaux...).

### > CONSULTATIONS GÉNÉRALISTES D'AVOCATS

#### **Maison de justice et du droit de la Reynerie**

2, impasse Abbé Salvat. Sur rendez-vous les lundis et mardis de 14 h à 17 h et les vendredis de 9 h à 12 h.  
Tél. : 05 61 43 06 94.

#### **Maison de justice et du droit de Toulouse-Nord**

217, avenue de Fronton. Sur rendez-vous, les lundis et jeudis de 14 h à 17 h et les mercredis de 9 h à 12 h.  
Tél. : 05 34 42 29 50.

#### **Maison de justice et du droit de Tournefeuille**

7, rue Paul Valéry. Sur rendez-vous, les lundis et jeudis de 14 h à 17 h.  
Tél. : 05 61 78 69 18.

## POINTS D'ACCÈS AU DROIT RENFORCÉS

### > 2 POINTS D'ACCÈS AU DROIT RENFORCÉS EN HAUTE-GARONNE

Vous y trouverez des :

- **consultations d'avocats,**
- **consultations de notaires,**
- **consultations d'huissiers de justice,**
- **délégué du défenseur des droits**, en cas de litiges entre particuliers et administration, défense des droits de l'enfant et lutte contre les discriminations.

**Et suivant les lieux :**

- **consultations spécialisées du secteur associatif** : droit du logement, droit des femmes et des familles écoute et information pour les femmes victimes de violences...

- **services sociaux** (CAF...).

### > CONSULTATIONS GÉNÉRALISTES D'AVOCATS

#### **Point d'accès au droit renforcé de Muret**

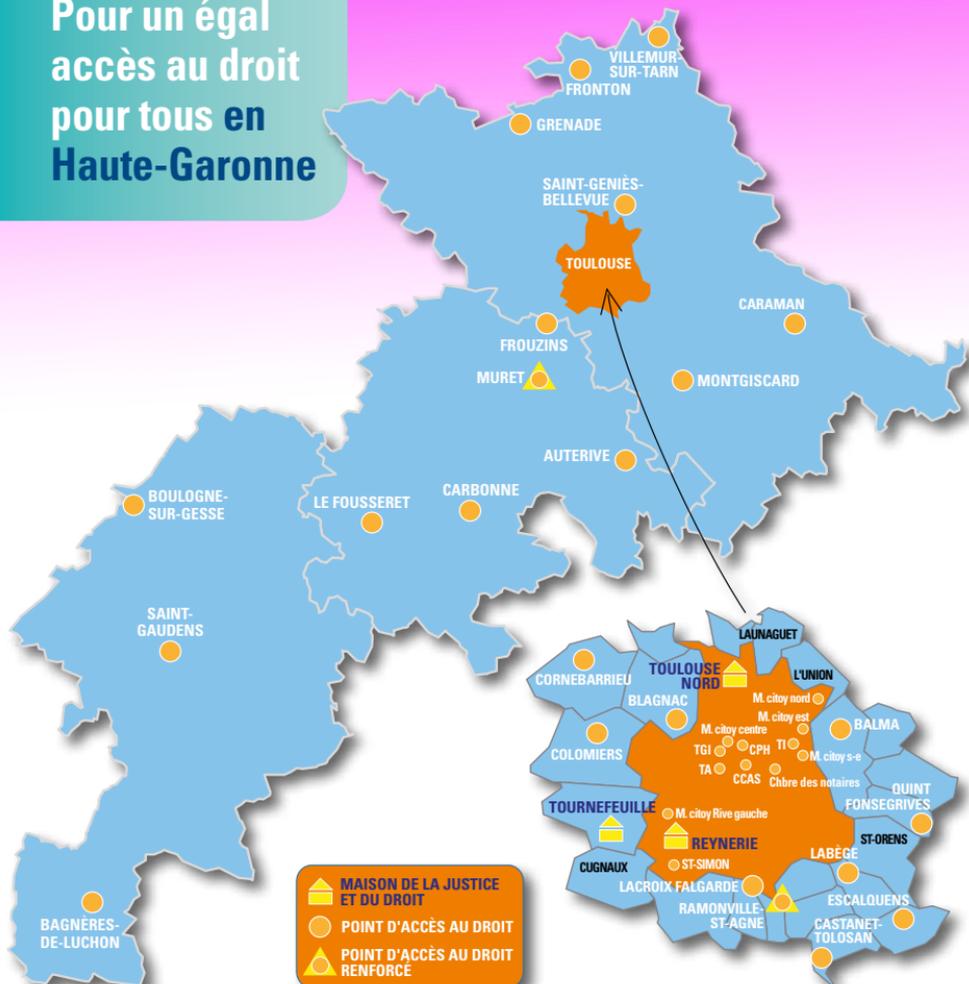
C.C.A.S de Muret. 1, avenue de l'Europe. Sur rendez-vous, le mercredi après-midi de 14 h à 17 h. Tél. : 05 61 51 90 50.

#### **Point d'accès au droit renforcé de Ramonville**

Maison Communale de la Solidarité. 18, place Marnac.

- Sans rendez-vous, le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 14 h à 17 h,
- Sur rendez-vous, le 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 9 h à 12 h. Tél. : 05 62 24 09 07.

# Pour un égal accès au droit pour tous en Haute-Garonne



Avec le soutien financier de l'État, des collectivités territoriales, des auxiliaires de justice et en partenariat avec le secteur associatif.



**CDAD**  
Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne

Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne  
Palais de Justice - 2 allées Jules Guesde, 31068 Toulouse cedex 7

[www.cdad-hautegaronne.justice.fr](http://www.cdad-hautegaronne.justice.fr)